



# Les news du CE DO IDF



Aout - Septembre 2018

## Projet Bridge

Nous apprenons lors de la séance du CE du 20 septembre 2018 que certaines équipes de Fonctions Support Finances (350 salariés) ne rejoindront pas le projet Bridge (Issy les Moulineaux) comme prévu à l'origine. En conséquence, il faut combler les espaces vides et de nouvelles populations vont être concernées par le projet:

- CTC (Centre Tests Clients) de Paris Poncelet : 20 salariés,
- Délégation Régionale (DR) de Paris Anjou : 6 salariés,
- Délégation Régionale Ouest (DR) de Poncelet : 6 salariés,
- Orange Avenirs IDF d'Auteuil : 20 salariés.

Ces populations n'auront pas été associées depuis la genèse du dossier. La CFDT dénonce les incertitudes que ce projet fait subir aux salariés.

A quelle date, va-t-on sanctuariser les populations concernées par le projet Bridge ?

Certains évoquent l'amateurisme, la CFDT parlera plutôt de souffrances pour les salariés.

D'autre part, la CFDT avait demandé dès février 2018 l'application de l'article 5.2.2.4 de l'accord Egalité Professionnelle :

### 5.2.2.4 Etudes d'opportunités pour l'aide à la garde d'enfants

Orange s'engage, pour les déménagements importants à venir, créant une concentration de salariés sur un même lieu, impactant notamment des métiers de la relation clients (horaires tardifs), à intégrer, dans le projet immobilier, une étude d'opportunité sur l'éventuel besoin d'une crèche.

Nous avons réitéré notre demande lors du CE de septembre 2018 à laquelle la Direction a répondu que les contraintes légales n'ayant pas été prises en compte dès le départ du dossier, en conséquence, il n'y aura pas de création de crèche.

La CFDT ne croit pas un seul instant à cet argument, il s'agit évidemment d'un manque de volonté de politique sociale de la part de l'entreprise. L'argument de l'entreprise aurait pu être valable mais le dépôt du permis de construire ayant été réalisé le 28 juillet 2015, l'entreprise aurait pu nous répondre dès notre premier questionnement (février 2018) et non pas attendre septembre 2018 si tel était le cas...

La Direction a annoncé qu'elle envisageait des solutions alternatives en matière d'aide à la garde d'enfants. La CFDT sera vigilante.

Concernant les services aux salariés (conciergerie, salle de sport, agence de voyages, etc.), la Direction nous dit être toujours en réflexion ... **Affaire à suivre** ...



## Bilan des heures supplémentaires 2017 – DO IDF

28 710 heures supplémentaires effectuées dans le domaine client soit l'équivalent de 18 emplois à temps plein.

55 254 heures supplémentaires effectuées dans le domaine réseau soit l'équivalent de 35 emplois à temps plein.

**La CFDT a demandé la création immédiate de la moitié de ces emplois soit 9 recrutements externes dans le domaine client et 18 dans le domaine réseau = 27 créations d'emploi.**

---

## Bilan restauration 2017

Le document que la DO IDF nous présente lors de ce CE est un document national et non uniquement dédié au périmètre de la DO IDF. Cela ne permet pas d'avoir une vision fine de la restauration sur la DO IDF.



Cependant, nous vous communiquons quelques chiffres :

- 43 restaurants Orange sur la DO IDF dont 20 sous sa responsabilité.

- 53 RIE ( Restaurant Inter-Entreprises ) / RIA ( Restaurant Inter-Administrations ) en IDF dont 38 sous une convention rattachée à la DO IDF. Attention, à partir du 1er octobre, suppression de la « touche Orange » ce qui signifie que sans justificatif de son niveau de subvention, le plein tarif extérieur sera appliqué.

En 2017, le taux de satisfaction globale diminue à 78,3% contre 81,4% en 2016 ainsi que le rapport qualité/prix qui passe à 77% contre 79,3% en 2016.

Orange est la première entreprise en France à lancer la démarche Bio et locale en entreprise. En 2017, seul le restaurant de Paris Nord Botzaris en bénéficie. En 2018, les restaurants de Viry, Voltaire et Nanterre seront intégrés dans la démarche.

**Lors de ce CE, la CFDT, FO, CGT, SUD et CFE-CGC ont voté une résolution demandant à ce que l'excédent du budget restaurant 2017 de 6,2 millions € soit réattribué à la restauration afin d'améliorer le subventionnement pour tous les salariés.**

---

## Déménagement d'un site d'Orange Avenir

Le bail du site « le Galion » de Puteaux arrivant à terme en décembre 2018, les 12 salariés vont être invités à rejoindre le nouveau site à la Tour Egée. Celui-ci se situe à la Défense.

Les salariés vont bénéficier d'un site plus moderne avec des temps de transports ne s'aggravant pas. De même, l'accès aux visiteurs d'Orange Avenir en sera plus aisé, les transports en commun sur la Défense étant nombreux.

La présence de certains équipements aurait pu nous satisfaire : la climatisation, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les restaurants inter-entreprises, la cafeteria.

Toutefois, le CHSCT a été informé trop tardivement et n'a pu que constater une configuration des bureaux de type open space. Bien qu'il y ait des box d'entretiens (bureaux pour échanger avec les salariés), les études des experts (ergonomes, sociologues, psychologues) nous indiquent la nocivité de cette organisation sur les collectifs de travail.

**Pour ces différentes raisons, la CFDT s'est abstenue sur la consultation de ce dossier.**

---

## Projet d'évolution de réorganisation des UI

Un dossier dense de 73 pages a été présenté lors de la réunion du CE du mois d'août, nous notons que ce projet n'est toujours pas ficelé.

L'expertise confiée au Cabinet AXIUM et dont le rapport a été présenté aux 3 CHSCT, a constaté que ce dossier était très complexe.

Il est indiqué sur le rapport :

« Il manque la projection de l'organisation future »,

« On nous a soumis un projet qui avance ».

La CFDT a félicité le cabinet sur la qualité du rapport qui fait ressortir 66 préconisations !!!

La balle est maintenant dans le camp de la Direction qui doit répondre à ces préconisations lors des prochains CHSCT.

**Quand c'est flou, il y a un loup !** Le dossier reviendra lorsque cette nouvelle organisation s'affinera et nous serons vigilants.

